

SENIORS

En finir avec les préretraites

Par Philippe de Donder, Ecole d'économie de Toulouse - publié le 27/10/2010

Nicolas Sarkozy avait posé un postulat de départ à la réforme des retraites : pas question de diminuer le montant des pensions. En effet, cette option reviendrait à faire porter l'effort exclusivement sur les personnes qui reçoivent les pensions les plus élevées, puisqu'il n'est pas question de ponctionner les nombreuses "petites" retraites. Cela rendrait notre système plus redistributif entre revenus au sein d'une même génération, mais constituerait aussi une forme de taxation implicite des revenus salariaux les plus élevés, dans la mesure où la pension de retraite n'augmenterait pas à la même vitesse que les cotisations. Au risque de dégrader davantage notre compétitivité fiscale.

Quid d'une hausse du taux de cotisation des actifs ? Là encore, il ne faut pas sous-estimer l'impact négatif qu'aurait cette décision, qui s'appliquerait à beaucoup plus de Français que la mesure précédente, et qui augmenterait des prélèvements obligatoires figurant déjà parmi les plus élevés du monde. Tout au plus peut-on envisager de taxer un peu plus le capital et un peu moins le travail, ou d'accroître la progressivité de l'impôt. Mais jouer sur ce seul levier ne suffirait pas.

Reste une seule solution : redresser le rapport entre les cotisants et les retraités en augmentant la proportion des personnes actives parmi les plus de 55 ans, pour sortir de la crise des retraites "par le haut", mais également pour financer les autres dépenses publiques liées à l'augmentation de l'espérance de vie, telle la dépendance. Côté offre, il faut corriger le fait que le travail en fin de carrière est pénalisé financièrement - travailler un an de plus n'accroît pas suffisamment la retraite pour compenser l'effort fourni -, et donc inciter financièrement à poursuivre une activité au-delà de 60 ans. Côté demande, il faut pénaliser les préretraites, et encourager la flexibilité en fin de carrière, par exemple en réorientant le personnel plus âgé vers des tâches moins opérationnelles mais davantage liées à la transmission des savoirs. Le passage brutal à la retraite n'est en effet souhaitable ni pour l'entreprise ni pour les retraités : à état de santé donné, on observe un accroissement de la mortalité dans les mois qui suivent le départ à la retraite.



Philippe de Donder, École d'économie de Toulouse

DR

Pour redresser le rapport entre les cotisants et les retraités, le plus efficace est d'accroître la proportion d'actifs parmi les plus de 55 ans.